

**RECRUTEMENT du**  
**Directeur(trice) de l'ARACT – Institut Territorial du Travail de la**  
**Martinique –**  
**& Délégué(e) régional(e) de l'Anact**  
(Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)

L'Aract (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) de la Martinique est une Association loi de 1901, créée en 2001, dont le Conseil d'Administration est composé à parité de représentants des Organisations Syndicales employeurs et de salariés.

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées en application de l'article L.4642-1 du code du travail, l'Association gère une structure opérationnelle qui intervient dans les organisations du travail afin d'élaborer des méthodes de conduite de changement concerté visant l'amélioration des conditions de travail au sens large puis de les diffuser le plus largement possible auprès des entreprises, des partenaires sociaux, des réseaux de consultants et des partenaires institutionnels régionaux.

L'Aract fait partie du réseau Anact-Aract. L'Anact est un établissement public sous tutelle du Ministère en charge du Travail, qui assure la coordination et le pilotage du réseau.

Le(la) Directeur(trice) de la structure opérationnelle est également Délégué(e) régional(e) de l'Anact en Région Martinique.

**La mission de l'Aract**

La performance et la compétitivité des entreprises ne peuvent se maintenir et se développer que si les conditions de travail sont favorables aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui et de demain. L'engagement des personnes dans leur travail est une condition de la performance des organisations et la source d'un développement individuel et collectif. Performance globale et développement personnel et collectif doivent aller de pair, en synergie.

Au regard de cette vision l'ambition du Réseau Anact-Aract est de hisser les conditions de travail au rang des conditions de réussite de tout projet dans l'entreprise et de faire de leur prise en compte, quel que soit l'objet travaillé, un acte de management au quotidien.

Pour cela, le réseau Anact-Aract vise à mettre en capacité salariés et directions, plus particulièrement dans les petites et moyennes entreprises, de recourir à des méthodes et outils efficaces pour améliorer les conditions de travail dans un objectif partagé : transformer les contraintes et défis d'aujourd'hui et de demain à leur avantage.

Nos missions (particulièrement dans les petites et moyennes entreprises) sont les suivantes :

- Agir pour une prise en compte systématique des conditions de travail dans le traitement des questions sociales (santé, sécurité, formation, égalité H/F, allongement des carrières, diversité, insertion, etc.) en partenariat avec tous les acteurs de l'entreprise.
- Développer et proposer des méthodes et outils éprouvés, à partir de retours d'expérience de projets pilotes en entreprise, permettant aux salariés et aux directions d'entreprises d'améliorer les conditions de travail en agissant avec efficacité sur l'organisation du travail.

- Diffuser ces méthodes et outils dans les entreprises en équipant particulièrement tous ceux qui accompagnent, forment et informent dans les domaines de la prévention des risques professionnels, de l'organisation du travail et du dialogue social.
- Conduire une activité de veille et d'étude sur les enjeux et les risques liés aux conditions de travail afin d'aider les pouvoirs publics et les partenaires sociaux à mieux appréhender les besoins émergents pour éclairer leurs choix et leurs prises de décision.

### **Le rôle du(de la) directeur(trice)**

Sous l'autorité du Conseil d'Administration de l'Aract par son (sa) Président(e) auquel il (elle) rend compte, et en liaison avec la Direction de l'Anact, le(la) Directeur(trice) :

- Est responsable de la présentation au Conseil d'Administration (CA) et au Comité d'Orientation d'un programme d'activité, dans le respect des engagements contractuels pris vis-à-vis des partenaires financeurs : l'Anact, l'État, le FSE, le Conseil Régional, ...
- Est responsable de la réalisation du programme retenu par le CA ; pour ce faire, il(elle) assure le management d'une équipe de trois collaborateurs, actuellement :
  - o Deux chargé(e)s de mission intervenant en entreprise et pilotant des projets
  - o Une assistante de direction polyvalente Gestion/Communication,
- Assure la représentation de l'Aract auprès des différents partenaires régionaux ;
- Recherche les financements et assume la responsabilité de l'exécution d'un budget annuel d'environ 400 K€ ;
- Participe aux actions de l'Aract et peut être amenée à réaliser des missions en entreprise ;
- Assure le montage et le suivi des dossiers FSE ;
- Représente l'Anact sur le territoire de la Martinique et contribue à la vie du réseau Anact/Aract, réseau en évolution pour répondre aux enjeux de demain (développement de la mutualisation, hybridation avec évolution des logiques contractuelles...).

Le financement est principalement assuré par des conventions pluriannuelles avec l'Anact, la DIECCTE, la Collectivité Territoriale de la Martinique (CTM), ainsi que par la vente de prestations aux entreprises.

### **Le profil souhaité**

- Formation supérieure (niveau bac + 5) dans les disciplines suivantes : sciences humaines et sociales, sciences économiques ou de gestion, sciences de l'ingénieur ;
- Et/ou une expérience professionnelle avérée ;
- Expérience de management d'équipe composée pour partie d'expert ;
- Expérience des relations avec les partenaires sociaux et notamment dans le milieu associatif paritaire ;
- Expérience des relations avec les réseaux institutionnels (État, collectivités territoriales, partenaires sociaux, ...) et capacité à comprendre l'organisation et le fonctionnement de l'Etat (national/local) ainsi que les implications et les finalités d'une mission de service public ;
- Expérience dans le montage et suivi de dossiers FSE ;
- Pratique souhaitée de l'analyse stratégique et de l'intervention en entreprise ;
- Savoir s'inscrire dans une logique réseau nationale : avoir connu et travaillé dans des réseaux - comprendre les processus de mutualisation - comprendre les enjeux stratégiques d'un réseau - comprendre les enjeux des valeurs collectives –

### **Autres qualités attendues**

- Capacité à représenter l'Aract dans le cadre d'un environnement institutionnel diversifié (entreprises, partenaires sociaux, acteurs publics...);
- Capacité à tenir un poste :
  - o Ayant un lien contractuel et opérationnel avec le Conseil d'Administration de l'Aract employeur ;
  - o Et comportant une dimension de représentation fonctionnelle de l'Anact en région.
- Capacité à s'inscrire dans une logique nationale tout en s'inscrivant territorialement (comprendre les politiques publiques nationales et leur transcription régionale) ;
- Capacités d'écoute, d'analyse des enjeux, de médiation social et sens de la diplomatie ;
- Capacité à se mouvoir dans différentes sphères : associations - gouvernances / Financeurs / Etat au plus haut niveau dans le cadre de partenariats par exemple / acteurs privés-publics ...
- Pratique du management participatif dans un fonctionnement d'équipe privilégiant le dialogue, la responsabilisation de chacun et le développement continu des compétences.

### **Modalités de recrutement**

#### *Contrat de travail et rémunération*

- Contrat à Durée Indéterminée, période d'essai de 3 mois, renouvelable une fois 3 mois ;
- Convention collective SYNTEC-CICF, statut cadre ;
- Rémunération forfaitaire annuelle brute sur 13 mois de 52 K€
- Le poste est basé à Zac de Rivière Roche – Fort-de-France avec déplacements fréquents dans toute la région, réunions périodiques à l'Anact (Lyon) et dans les autres entités du réseau Anact-Aract.

#### *La présélection des candidats est réalisée sur :*

- Examen des dossiers comprenant lettre de motivation et CV ;
- Entretiens pour les candidats qui seront retenus après examen de leur dossier, avec Président et Vice-Président de l'Aract et un représentant de la direction de l'Anact.

Dossier de candidature avec curriculum vitae et lettre de motivation à adresser par mail à [recrutement-aract-martinique@anact.fr](mailto:recrutement-aract-martinique@anact.fr) et par courrier en recommandé avec accusé de réception.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 31 mai 2019.

Le poste est à pourvoir immédiatement.